

# AVIS

## COUR DU BANC DE LA REINE

### OBJET : DÉPÔT EN LIGNE

Suite à l'avis daté du 8 novembre 2018 concernant les changements de service, la Cour du Banc de la Reine accepte les dépôts en ligne des syndics en matière de faillite à compter de maintenant.

Suite à ce changement, les documents suivants ont été mis à jour et sont joints :

- *Formule de dépôt en ligne*, à l'usage des avocats et des syndics;
- *Protocole de dépôt en ligne de la Cour du Banc de la Reine*;
- *Aperçu (processus de dépôt en ligne)*.

Pour des questions générales sur les dépôts en ligne, veuillez communiquer avec la coordonnatrice des motions en droit civil de la Cour du Banc de la Reine, M<sup>me</sup> Cheryl Laniuk, par téléphone au 204 945-3043 ou par courriel à [cheryl.laniuk@gov.mb.ca](mailto:cheryl.laniuk@gov.mb.ca).

Pour des questions techniques sur les dépôts en ligne, veuillez communiquer avec M<sup>me</sup> Kelly L. Wilson des systèmes informatiques de la justice, par téléphone au 204 391-7111 ou par courriel à [kelly.wilson@gov.mb.ca](mailto:kelly.wilson@gov.mb.ca).

**DÉLIVRÉ PAR :**

**« *Original signé par Amy Jackson* »**

---

**Amy Jackson**  
**Registraire, Cour du Banc de la Reine**  
**(Manitoba)**

**DATE : le 7 juin 2019**